

DIALANGUE

BULLETIN DE LINGUISTIQUE
volume 11, avril 2000

Unité d'enseignement
en linguistique et en langues modernes
Université du Québec à Chicoutimi

Recherches sur le langage

- articles
- projet de mémoire
- compte rendu
- actualités linguistiques

Marie-Françoise MORTUREUX
LA LEXICOLOGIE ENTRE LANGUE ET DISCOURS

Paris - Éd. Sedes, coll. «Campus Linguistique», 1997, 192 p.

Gilles Gosselin
Université du Québec à Chicoutimi

Marie-Françoise Mortureux nous propose une initiation à la lexicologie. Dans son ouvrage *La lexicologie entre langue et discours*, paru en 1997 dans la collection «Campus Linguistique» aux Éditions Sedes, l'auteure tente de nous montrer les liens qui s'établissent entre les mots tels qu'on peut les voir dans un dictionnaire et les mots tels qu'ils apparaissent dans des discours déterminés.

Les objectifs visés dans cet ouvrage sont d'initier le lecteur aux problèmes rencontrés dans les recherches récentes et contemporaines en lexicologie, soit la description des vocabulaires observés dans les discours et l'élaboration du lexique qui fixe les règles abstraites de fonctionnement de la langue. Par la suite, on veut encourager et faciliter l'utilisation des dictionnaires de langue.

L'ouvrage se divise en trois grandes parties. La première, qui est la plus importante, s'intitule «Analyse et synthèse» et se divise en huit chapitres. Chacun des chapitres est introduit par un court résumé des notions qui y sont traitées et se termine par une brève synthèse suivie d'une petite bibliographie d'ouvrages s'y rapportant. En fait, c'est presque comme si on avait une série de huit petit livres qui se suivent.

Dans le premier chapitre, l'auteure nous introduit aux concepts de base de la lexicologie. Elle décrit, explique et donne des exemples de concepts tels que: mots graphiques/mots linguistiques, mots outils/mots pleins, valeur dénominateive des mots, référence virtuelle ou actuelle des mots que sont les lexèmes et les vocables. Elle parle aussi de ce que nous proposent les dictionnaires: la conversion des vocables en lexèmes. La polysémie et l'homonymie sont illustrées par des exemples d'articles de dictionnaires qui rendent plus compréhensibles ce qui lie ces deux concepts.

C'est en expliquant la lemmatisation que l'auteur nous fait prendre conscience du travail d'abstraction et de synthèse qu'effectuent les lexicographes quand ils élaborent un dictionnaire basé sur un corpus censé représenter la langue décrite dans l'ouvrage. Enfin, un bref rappel sur le signe et ses deux faces que sont le signifiant dont sa description revient à la morphologie lexicale, et le signifié, que la sémantique se charge de décrire.

Les chapitres deux, trois et quatre sont réservés à la morphologie lexicale. Le chapitre deux fait un survol des notions fondamentales de la morphologie lexicale. Des exemples de deux procédés d'affixation que sont la préfixation et la suffixation nous attendent au chapitre trois. Quant au

chapitre quatre, il traite du procédé de création lexicale par composition soit populaire à base verbale et nominale, ou soit savante.

C'est la sémantique lexicale qui fait l'objet des chapitres cinq et six. Dans le chapitre cinq, on explore les différentes méthodes d'analyse sémantique telles que l'analyse distributionnelle et l'analyse sémique qui permettent, à l'aide de la définition, de représenter le sens lexical dans les dictionnaires.

Dans le chapitre sept, on peut mieux voir comment les lexèmes se convertissent en vocables et comment la référence virtuelle se transforme en référence actuelle. C'est la syntaxe qui est le premier facteur de cette conversion et de cette transformation. C'est aussi essentiellement dans les discours qu'apparaissent les néologismes, les figures et les emprunts. Les dictionnaires nous proposent deux approches quant à la signification : l'approche structurale et l'approche prototypique. On nous explique à quoi sert l'analyse des paradigmes désignationnels. Voilà autant de sujets sur lesquels l'auteure se penche dans ce chapitre.

Enfin, au chapitre huit, on remarque que c'est la lexicalisation qui permet à un néologisme, quel qu'il soit, d'entrer dans le lexique. Ce lexique dont la stabilité et l'évolutivité dépend étroitement de la communauté linguistique qui en fait usage.

Afin de rendre plus compréhensible l'information contenue dans ces huit chapitres, l'auteure n'a pas ménagé les encadrés et les tableaux. Ceux-ci contiennent des définitions, des exemples qui illustrent le fonctionnement ordinaire des mots et des citations empruntés à des discours attestés.

La seconde partie de l'ouvrage s'intitule « Documents et méthodes ». C'est dans cette partie que le lecteur pourra approfondir les concepts qu'il vient de voir. De courts exercices lui sont proposés. Chaque exercice est commenté et bien expliqué ; une petite conclusion vient encore une fois résumer la notion. C'est aussi dans cette section que les travaux récents de différents chercheurs viennent compléter les explications de l'auteure.

La troisième partie du livre contient une bibliographie générale comprenant des études linguistiques, des revues de linguistique ainsi que des dictionnaires. De plus, un glossaire donne la définition des principaux termes techniques rencontrés dans l'ouvrage. Enfin, un index présente une liste alphabétique des notions considérées comme caractéristiques du contenu de la première partie.

Ce qui caractérise cet ouvrage est sans contredit sa clarté de présentation, tant au point de vue de la forme que du contenu. Il est facile pour le lecteur de passer d'un thème à l'autre et d'y revenir sans s'y perdre. S'adressant au départ à des étudiants universitaires de premier cycle, ce livre demeure néanmoins accessible à toute personne qui possède quelques connaissances de base en linguistique et qui s'intéresse en particulier la lexicologie.